



LA FAFS UNE ONG NATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

1. PRESENTATION DE LA FAFS

La Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) est créée en 1977 par d'illustres femmes, visionnaires et patriotiquement engagées dans un combat universel de lutte contre la marginalisation de la femme, et la non reconnaissance de ses droits et de ceux des enfants.

C'est en 1985 que la FAFS est devenue une Organisation Non Gouvernementale (ONG).avec comme vocation de promouvoir le bien être de la femme, de l'enfant et de la famille.

Longtemps composée d'associations professionnelles de femmes, la FAFS a investi durant des années le champs de l'action sociale à travers l'offre de dons aux hôpitaux, aux personnes déshéritées, l'équipement, la formation de groupements de femmes rurales et l'appui à la réinsertion socio-économique des femmes domestiques dans leurs terroirs.

Au fil des années, à la suite des mutations socio-économiques et du regain de dynamisme du mouvement associatif féminin, les associations et groupements féminins des quartiers et des villages affiliés à la FAFS sont de loin plus importants en nombre que les associations professionnelles fondatrices.

Cette nouvelle situation a beaucoup contribué à la définition d'une nouvelle option d'auto-promotion et d'auto- développement inspirée par les politiques gouvernementales de développement en général et de promotion de la femme et de l'enfant, en particulier.

A cet effet, la FAFS recèle des atouts majeurs pour mettre en œuvre avec succès une telle option portée par plus 400 associations et groupements de femmes répartis parfaitement sur le terroir national à travers les ses 10 Cellules Régionales (01 Cellule par région sauf Matam). Parmi ces atouts, on peut mettre en exergue :

- la parfaite décentralisation des structures
- l'ancrage social de l'institution
- l'expérience accumulée
- la forte capacité de mobilisation sociale des membres
- la force d'action unitaire de l'organisation
- le membership de l'organisation (représentée activement dans les institutions les plus importantes du pays : le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, le Comité Consultatif National de la Femme, le Comité National de Coordination et d'Orientation du Programme d'Action National de Lutte contre la Pauvreté, le Comité National de Lutte contre le Sida, le Comité National pour la Scolarisation des Jeunes Filles, le Groupe Consultatif et de Réflexion pour la mise en œuvre de la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification, le Comité National Sahel 21, le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement et Réseaux affiliés, la Commission Nationale pour le Développement Durable etc...).

Au cours de ces dernières années, la FAFS s'est beaucoup attelée au renforcement de son identité, de sa crédibilité et de sa vocation originelle à travers la mise en œuvre professionnelle de projets et d'actions de développement inspirés par le 9^{ème} Plan de Développement Economique et Social, les plans et programmes sectoriels et le Plan d'Action National de la Femme.

2. ACTIVITES REALISEES:

Projets	Bénéficiaires	Activités	Partenaires
Projet intégré de Pambal	10 villages pour une population cible de 370 femmes	Alphabétisation, Formation en techniques de production, Education et soins de santé	Conseil National des Femmes Noires Américaines NCNW
Projet de promotion économique de Mbao	Groupeement des femmes de Mbao (200 femmes)	Formation en technique de conservation, de transformation de commercialisation des produits halieutiques, Appui en équipement	Overseas Education Fund (O E F)
Projet intégré de Niacoulrab 1984 Tivaouane Peulh département de Rufisque	Jeunes filles venant du milieu rural en quête d'emploi en ville	Formation dans les domaines de l'économie rurale ,de la transformation des fruits et légumes , Alphabétisation, Planification familiale	Centre pour le Développement Horticole - Institut de Technologie Alimentaire Universalist Unitarian Service Commitee de Boston (UUSC)
Projet de création des centres de formation et d'initi-ation à la vie active (CEFIVA)1984	Femmes et jeunes filles victimes des déperditions scolaires et des pertes d'emplois à Dakar et Diourbel	Formation dans les domaines de l'économie domestique de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, Alphabétisation	Universalist Unitarian Service Commitee de Boston (UUSC)
Séminaires Conférences 1984	Cellules Régionales, Associations affiliées à la FAFS	Information, Sensibilisation	FONDS PROPRES
Implication des femmes dans la prévention du SIDA	FAFS Bur. National; Cellules (04) et Associaions affiliées	Information, Education, Communication, Mobilisation sociale, Animation, Conseils	Comité National de lutte contre le SIDA Projet AIDSCAP
Fonds de Développement Micro - finance	Groupeement Epargne Crédit, Mutuelles Sociétaires membres de la FAFS Couches vulnérables jeunes filles, Handicapées du 3 ^e âge avec une priorité aux femmes	Création de 10 Groupeements d'épargne et de crédit dans chaque région, Formation recyclage des membres des organes et des gérants, Financement des Associations et individus membres ,Financement des couches pauvres	NCNW, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Cellule ATLPC, Projet de lutte contre la pauvreté, CA-CND Ministère de la Famille et Solidarité Nationale Dyna Entreprises
Exploitation du périmètre agropastoral de Tivaouane Peulh	Groupeements, Associations de Dakar - Mbao, Guédiawaye, Tivaouane Peulh, Rufisque, Niacourab etc	Exploitation agricole et avicole, Formation, Alphabétisation, Financement micro - crédit, Epargne	Agence de Dévelopmt Municipal, NCNW, Caritas, Ministère de l'Agriculture, Ministère l'Environnement
Participation à la Journée mondiale "Femme SIDA"	Enfants de l'hôpital pour enfant Abert Royer (Hôpital Fann Dakar)	Journée entière dédiée à la: Cérémonie de remise de catables ganis de fourniture scolaires	Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale
Projet de lutte contre le SIDA 2003/ 2004 (EN COURS)	5 Cellules de la FAFS: Dakar, Thiès, Fatick, Louga et Saint- Louis	Formation, Sensibilisation, IEC, Counseling, Mobilisation Sociale,	Banque Mondiale - Conseil National de Lutte contre le SIDA

3. DYNAMIQUE ACTUELLE: (De 1995 à 2002)

La dynamique actuelle est tirée par la mise en œuvre d'un important "Projet de Développement Institutionnel" (PDI) appuyé par le Conseil National des Femmes Noires Américaines NCNW, principal partenaire de la FAFS depuis le jumelage conclu entre les deux institutions en 1982.

Depuis Octobre 1995, la FAFS a mis en œuvre le PDI articulé autour de deux volets :

- un volet "Appui Institutionnel"
- un volet "Fonds de Développement"

3.1. Volet Appui Institutionnel

Ce volet avait permis pendant 03 ans (de 1995 à 1998):

- de doter la FAFS d'un personnel permanent d'appui technique (Chef de Projets - Secrétaire Exécutive - Comptable - Secrétaire - Chauffeur - Planton - 10 Coordinatrices Régionales),
- d'équiper la FAFS en mobilier et matériel de bureau (tables de conférence, ordinateurs et imprimante, photocopieuse, machine à écrire, rétroprojecteur, fax, véhicule 4 x 4),
- de renforcer les capacités techniques des leaders et des membres d'associations à travers des sessions de formation organisées au niveau national et au niveau décentralisé sur les thèmes : conception et élaboration de projets, stratégies recherche de financement, comptabilité, plan de travail
- de développer les capacités de communication interne et externe de la FAFS par téléphone, par poste et par internet
- de doter la FAFS d'un budget de fonctionnement pour la prise en charge des salaires et indemnités, des dépenses de téléphone / fax / internet, timbre, eau, électricité, loyer et entretien (siège), carburant, assurance et entretien véhicule, abonnement journaux et missions de suivi des activités de terrain.

Le volet "Appui Institutionnel" a beaucoup renforcé les capacités d'administration et de représentation de la FAFS, de gestion et de suivi des projets et activités.

3.2. Volet Fonds de développement

Acquis directs

Des acquis importants sont enregistrés à cette date avec l'appui technique de la Cellule AT / CPEC du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan :

- les leaders et membres d'associations sont suffisamment informés sur les avantages et les exigences du système mutualiste
- les 150 membres des organes mis en place (Conseil d'Administration, Comité de Crédit, Conseil de Surveillance, Comité d'Education) sont démocratiquement élus et déjà formés aux techniques de gestion mutualiste
- 20 gérantes (1 titulaire et 1 suppléante / région) qui ont réussi aux tests de recrutement, sont déjà formées et sont dans l'attente d'être définitivement recrutées
- un manuel de procédures organisationnelles, administratives et comptables applicables aux Groupements Féminins d'Epargne et de Crédit (GFEC) est déjà élaboré

- un protocole d'accord est déjà signé avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole avec la domiciliation d'un Fonds de Cent millions de francs CFA (100.000.000 FCFA) sous forme de fonds de garantie, destiné à faciliter l'accès des femmes au crédit
- des reconnaissances signées par le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de 09 Groupements Féminins d'Épargne et de Crédit sont disponibles depuis le 03 Mars 1999 (le cas de Tambacounda sera étudié très prochainement)
- un canevas standard de présentation des projets, élaboré par la FAFS et la CNCAS, est déjà disponible depuis Février 1999
- des fonds propres sont mobilisés au niveau de chaque GFEC sous forme de droits d'adhésion, parts sociales et épargne pour des montants librement fixés par les membres fondateurs de chaque GFEC

des documents comptables et de gestion (carnet, bordereau, fiches etc) sont entrain d'être produits à l'intention des GFEC.

Effets induits

* Le processus enclenché semble intéresser certains partenaires au développement dont les programmes / projets qui visent la promotion économique des femmes.

* Les principaux acquis institutionnels obtenus grâce au PDI, ont facilité la mise en œuvre de deux sous projets MST / SIDA entre 96 et 98 appuyés par le FHI et réalisés dans 06 régions: Dakar, Thiès, Kaolack, Louga, Fatick et Ziguinchor.

Ces projets ont permis de doter la FAFS aussi bien au niveau national que régional d'un certain matériel: vidéo, caméra, projecteur, diapositives, support promotionnel etc

Ainsi 246 relais en MST / SIDA ont été formés, 60 relais en counseling, 16 leaders en gestion des activités IEC. Ce qui a permis de sensibiliser 80 000 femmes, de distribuer 100 000 condoms, de créer un centre de ressources à Dakar, de mettre un fonds crédit tournant de 5.400.000 pour la pérennisation des activités IEC.

4. POURSUITE DE LA DYNAMIQUE ACTUELLE

La poursuite et la pérennisation de la dynamique actuelle sont étroitement liées aux acquis directs et aux effets induits enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du PDI. A cet effet, les perspectives réalisables, sont articulées autour de la mise en œuvre de projets / programmes dans les domaines jugés stratégiques pour l'institution, les femmes, les enfants et les familles :

- le développement institutionnel (consolidation et renforcement des capacités institutionnelles)
 - niveau national et cellules régionales
 - la construction du siège de la FAFS, (la FAFS dispose d'un terrain de 2.200 m² situé à Grand-Yoff)
 - la réalisation d'infrastructures socio-économiques (Case-foyers - Centres Féminins Polyvalents)
 - l'équipement des Cellules régionales en mobilier et matériel de bureau
 - le renforcement et la diversification des capacités techniques des leaders et des membres
 - la dotation de la FAFS (niveau national et régional) de budgets de fonctionnement
- la promotion de projets économiques générateurs de revenus
- la santé de la reproduction (IEC santé de la reproduction ; réalisation de structures communautaires de santé pour l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant etc...)

la promotion du pouvoir économique des femmes (promotion et renforcement du système financier mutualiste, décentralisé et autogéré (GFEC) mis en place ; promotion de fonds de crédit tournant à caractère sectoriel, etc...)

la lutte contre la pauvreté (promotion de projets socio-économiques sectoriels)

- l'éducation et la formation (alphabétisation fonctionnelle ; renforcement des capacités techniques des femmes dans les domaines de la production, de la transformation, de la commercialisation / distribution des produits locaux - de la comptabilité - de la gestion - de leadership - de l'IEC - de l'entreprenariat - de la conception et de l'élaboration de projets - des stratégies de recherche de financement - de l'organisation - de la planification ; promotion de l'accès des filles à l'école et de l'accroissement de leurs performances).

5. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La Fédération des Associations Féminines du Sénégal est une ONG qui regroupe actuellement plus de 400 associations féminines réparties dans les 10 régions. Cette représentativité est matérialisée par l'installation de 10 Cellules régionales avec à leur tête:

1. Un Bureau Régional de 10 membres dirigé par une Présidente Régionale élue en AG.
2. Un Comité Directeur composé d'un délégué par association fédérée à la cellule qui se réunit tous les mois.
3. L'Assemblée des délégués composée de 05 déléguées par association qui se réunit tous les 03 mois
4. L'Assemblée Générale annuelle qui regroupe tous les membres des associations et groupements fédérés à la région et qui se réunit tous les ans.

A côté de ces cellules, il y a les 10 Groupements Féminins d'Epargne et de Crédit (GFEC) répartis sur l'ensemble du territoire.

Le Bureau National quant à lui est composé de 15 déléguées issues des 10 régions du Sénégal. Ce Bureau National met en œuvre les politiques, orientations et missions de la FAFS. Il se charge également de la coordination et du suivi des activités de ses Cellules régionales qui ont entre autres objectifs:

- Assister les associations à la base dans la mise en œuvre et le suivi de leurs activités
- Faciliter les échanges et la coordination des activités des différentes organisations membres
- Renforcer la capacité d'influence des femmes dans les structures de développement et de prise de décision

Gérer à un niveau décentralisé les projets économiques et sociaux initiés et mise en exécution au profit des associations